

Contact : Pascal Drouhaud
Association LATFRAN

• 22 avenue Raymond Poincaré
76116 Paris
• contact@latfran.fr

• www.latfran.fr
• Twitter : @latfran_asso
• Facebook : Latfran



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bien archéologique maya pillé : LATFRAN s'inquiète.

L'association LATFRAN demande qu'il soit répondu concrètement au gouvernement guatémaltèque qui réclame la restitution du fragment d'une fresque maya de la période classique (250-900 après Jésus-Christ), mis aux enchères ce mois-ci.

Paris, le 10 septembre 2019 : Le Guatemala revendique une pièce d'une vente aux enchères, programmée à Paris le 18 septembre prochain, qui ne serait autre qu'un fragment de la partie supérieure de la stèle n°9 du site archéologique de Piedras Negras, situé dans le département de Petén, au nord-ouest du pays, à la frontière mexicaine. Cette stèle est en effet répertoriée sur le site traffickingculture.org, comme ayant été inventoriée par l'explorateur Teobert Maler à la fin du XIX^{ème} siècle et pillée par des contrebandiers au début des années 60.

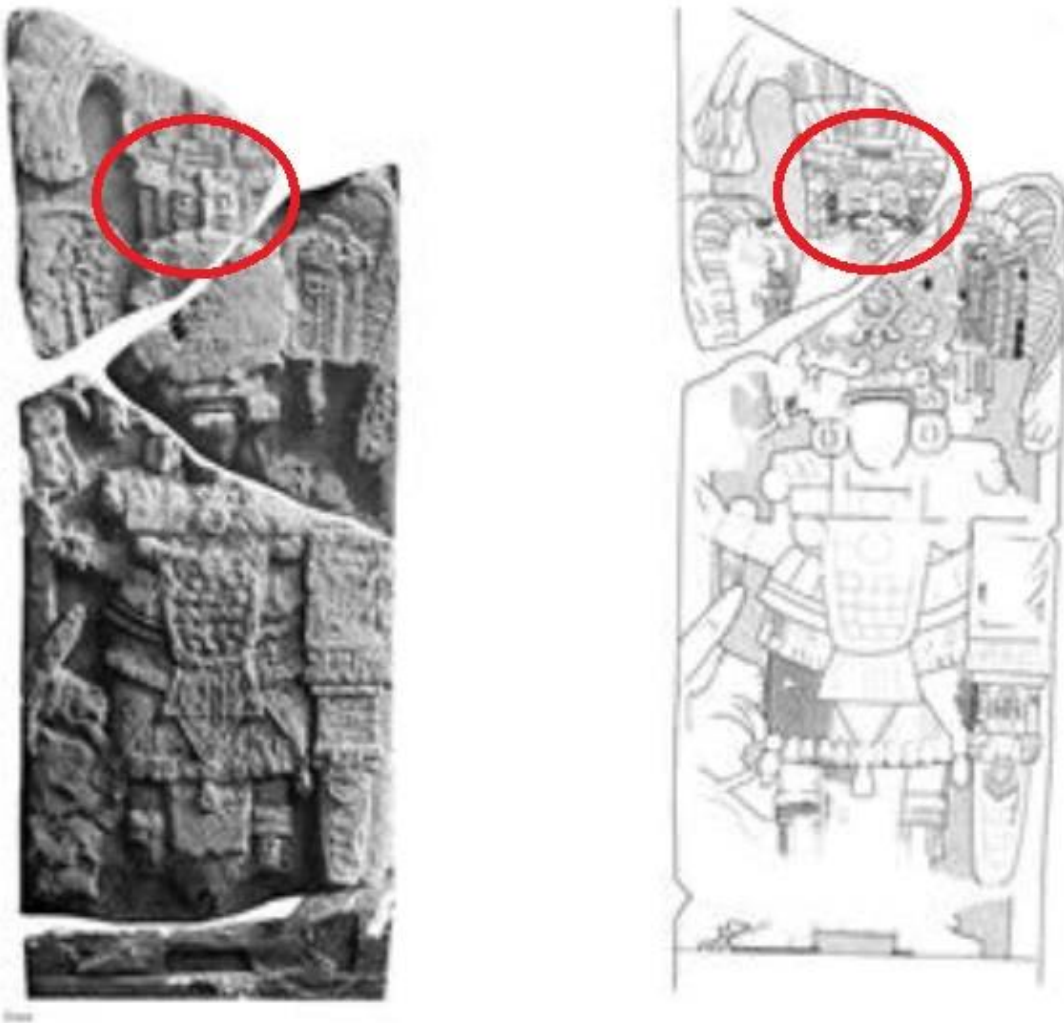
Sur RFI, l'archéologue [Camilo Luin](#) a expliqué que ce morceau de fresque, estimé entre 25 000 et 35 000 € en prévision de cette vente, représente le visage du roi maya n°4 (729-757 après JC) sous la forme d'un rapace nocturne. L'espoir de récupérer une pièce du patrimoine national est très grand au Guatemala dont l'article 60 de la Constitution protège les biens archéologiques : le ministère des affaires étrangères a publié un [communiqué officiel](#) le 29 août dernier, de même que l'association guatémaltèque d'archéologie ([AGARQ](#)), et la presse nationale couvre largement cet évènement depuis fin août ([ici](#), ou [ici](#), ou encore [ici](#)).

Dès le 8 août en effet, le ministère guatémaltèque de la culture a initié des démarches diplomatiques auprès de la France. Des représentants du ministère français des affaires étrangères ont assuré qu'ils informaient l'[Office central de lutte contre le trafic de biens culturels](#) et la [direction générale du patrimoine](#) du ministère français de la culture. Ce dernier a alors demandé à la maison de vente aux enchères de retirer la pièce guatémaltèque de la vente du 18 septembre dans l'attente des vérifications nécessaires : le vendeur, un particulier, peut d'ailleurs avoir été abusé lors de l'achat et être de bonne foi.

Malheureusement, un mois après les premières démarches du Guatemala et une semaine avant la date de cette vente publique, on doit constater avec regret que le fragment de la stèle maya en question est toujours au catalogue [sous le numéro 55](#).

L'association **LATFRAN** s'inquiète de voir s'approcher le jour de la vente et, avec celui-ci, le risque de disparition définitive de cette pièce archéologique. **LATFRAN** demande que soit appliquée résolument la [Convention de l'UNESCO de 1970 sur le trafic illicite des biens culturels](#) en faisant saisir, à titre conservatoire, la pièce en question afin d'en vérifier l'origine, comme le permettent le code du patrimoine et le code de procédure pénale.

Si les analyses de ce fragment confirment qu'il provient bien de la stèle n°9 de la structure J3 du site de Piedras Negras, alors la France devra le rendre au Guatemala dans le cadre de sa politique de coopération bienveillante avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.



Estela 9 de Piedras Negras
(Crédito: Corpus of Maya Hieroglyphic Inscriptions, Harvard University).